

Réf: Dossier N° 079615

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MBM IVORY »

Siège social Abidjan, Cocody, II Plateaux 7ème Tranche A 50
METRE DE LA STATION SHELL, Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 10/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MBM IVORY »

Objet :

- Commerce ;
- Import-Export ;
- Electricité général ;
- Vente, installation et maintenance.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II Plateaux 7ème Tranche A 50
METRE DE LA STATION SHELL, Lot 2905, Ilot 242

Dirigeant(s) : M BEN MOUSSA MEHDI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00696 du 17/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06263/GTCA/RC/2022 du 17/02/2022

